

Prépa concours ATSEM

Agents Territoriaux Spécialisés Ecoles Maternelles

FORMATION 2026 – 2027



60 heures de préparation

FORMULES : Présentiel / A distance

DESCRIPTIF MÉTIER

Acteur incontournable de la vie d'une école maternelle, l'ATSEM seconde les professeurs des écoles en maternelle. Il **assiste le/les enseignants** dans l'organisation des activités des enfants et dans la gestion du quotidien.

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (**A.T.S.E.M**) sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour **l'accueil et l'hygiène des enfants**, des classes maternelles ou enfantines ainsi que la préparation et la mise en état de **propreté des locaux et du matériel** servant directement à ces enfants. Les A.T.S.E.M appartiennent à la communauté éducative. Ils peuvent participer à la mise en œuvre des **activités pédagogiques** prévues par les enseignants et sous la responsabilité de ces derniers. Ils peuvent également assister les enseignants dans les classes ou établissements **accueillant des enfants à besoins éducatifs particuliers**. En outre, ils peuvent être chargés de la surveillance des enfants des classes maternelles ou enfantines dans les lieux de **restauration scolaire**. Ils peuvent également être chargés, en journée de **l'animation** dans le temps périscolaire ou lors des accueils de loisirs en dehors du domicile parental de ces enfants.

CONCOURS

Concours externe : accessible aux personnes titulaires du CAP AEPE / parent de 3 enfants / sportif de haut niveau,

- ✓ Une épreuve écrite d'admissibilité de 45 min. Elle correspond à un QCM de 20 questions.
- ✓ Une épreuve orale d'admission de 15 min. Compétences, connaissances et motivations du candidat.

Le concours interne : fonctionnaires justifiant de 2 années de services publics confirmées auprès d'enfants.

- ✓ Une épreuve orale d'admission de 20 min. Présentation de l'expérience professionnelle et des aptitudes du candidat via un document expliquant son parcours et une mise en situation professionnelle.

Le troisième concours : ouvert aux personnes ayant eu une expérience auprès de jeunes enfants et qui ont aussi exercé, au moins pendant 4 années, des activités de droit privé associatif, mandat d'élu local.

- ✓ Une épreuve écrite d'admissibilité de 2 heures. A partir d'un dossier, 3 ou 5 questions liées à des problématiques susceptibles d'être rencontrées par un ATSEM.
- ✓ Une épreuve orale d'admission de 20 minutes, identique à celle du concours interne.

CONTENU DE LA FORMATION

Comprendre son rôle au sein de l'école : Identifier les responsabilités de l'ATSEM, comprendre sa place dans l'équipe éducative et les rythmes de la journée. Appréhender les temps scolaires et périscolaires

Travailler en collaboration avec les adultes : Savoir coopérer avec les enseignants et les animateurs. Adopter une posture professionnelle cohérente avec les valeurs de l'école et les principes de laïcité dans ses relations.

Accompagner tous les enfants avec bienveillance : Favoriser l'épanouissement de l'enfant entre 3 et 6 ans. Adapter son accompagnement aux enfants en situation de handicap et gérer les comportements difficiles et les conflits.

Éduquer au quotidien par des gestes simples : Encourager l'éducation au goût et habitudes alimentaires saines. Participer à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Accompagner les enfants pendant les temps de transition.

Développer des relations de qualité : Adopter un langage adapté aux enfants de maternelle. Utiliser la communication comme outil d'accompagnement et de régulation. Travailler dans un contexte interculturel.

Prendre soin : Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité en milieu scolaire.

ADMISSION

- ✓ Etre âgé de 18 au minimum / L'admission s'effectue après étude du dossier de candidature (CV et LM)
- ✓ Tests de positionnement et de recrutement / Entretien individuel de motivation

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Maîtriser les fondamentaux de l'accompagnement de l'enfant dans son développement

- ✓ Maîtriser les étapes clés du développement psychomoteur et psychique de l'enfant.
- ✓ Mettre en place un aménagement adapté au développement de l'autonomie de l'enfant.
- ✓ Proposer des activités favorisant le développement des capacités de l'enfant et de son autonomie.

Prendre soin des enfants et les aider dans leurs activités quotidiennes

- ✓ Accompagner l'autonomie de l'enfant dans un processus progressif avec patience et bienveillance.
- ✓ Veiller à ce que l'enfant soit soutenu et valorisé dans ses activités dans un espace protecteur et sécurisé.
- ✓ Permettre à l'enfant de choisir les activités et veiller à favoriser une ouverture sur l'extérieur à l'enfant afin de lui permettre d'accéder à des expériences nouvelles

Exercer l'activité en accueil collectif

- ✓ Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- ✓ Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant ;
- ✓ Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle.
- ✓ Prendre conscience de l'importance de la posture bienveillante dans l'accompagnement de l'enfant.



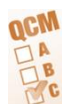
CONDITIONS D'EXERCICE

- ✓ **Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)** au sein d'une équipe pluridisciplinaire : multi-accueil, micro-crèche, halte-garderie, crèche familiale, crèche parentale, crèche itinérante
- ✓ À leur **domicile**, avec un agrément d'assistante maternelle
- ✓ En **école maternelle** en tant qu'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).

ÉVALUATION ET VALIDATION



Epreuves d'admissibilité écrite



QCM



Epreuves d'admission orale



Evaluations et entraînements en cours de formation

Notre méthode pédagogique via l'acquisition de compétences repose sur une ingénierie de formation construite autour des activités professionnelles réelles. Elle identifie les **connaissances, compétences et qualifications** indispensables et nécessaires, en les traduisant en **situations d'apprentissage** ancrées dans les réalités du terrain.

- ✓ Encadrement des stagiaires en les guidant par un enseignement structuré.
- ✓ Rétroaction tout au long du processus pour informer les stagiaires de leur progression.
- ✓ Cours interactifs : PPT / Fiches synthèses / Exercices d'entraînement / Annales de concours QCM,



6 Avenue du Château de Gerland 69007 Lyon



09 82 37 18 48



contact@azapformation.fr



<https://www.azapformation.fr/>